Le Nord

Administration de la CROIX DU NORD, 15, rue d'Angleterre

CONDITIONS

Par la Poste, Un An.	20 francs.
Six Mois	10 —
Trois Mois	5 —
Départem. non-limitrop. et Etrang., *port en sus*	

PUBLICITÉ

Annonces	la ligne	0.30
Réclames	—	0.60
Faits-divers	—	1.50
Chronique locale	—	3.50

DÉPÊCHES DE LA NUIT

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

La loi de deux ans (suite)

La commission propose que les demandes de dispenses d'appel annotées par les maires soient transmises aux préfets.

M. Bepmont propose que les demandes annotées soient envoyées par les maires aux généraux commandant les subdivisions et que la transmission en soit faite par la gendarmerie.

MM. Goujon et de Mamel appuient cet amendement qui est combattu par M. Berteaux.

L'amendement est repoussé par 349 voix contre 204 ; le texte de la Commission est adopté.

M. Baudricourt demande qu'on ajoute que les réclamants pourront ajouter un état de leur situation sur leur papier libre. Cet amendement est pris en considération de même que celui de M. Bertrand demandant l'adjonction des mots « et sans frais. »

Sur l'article 42, M. de Baigoust défend un amendement de M. l'abbé Lemire tendant à rétablir le texte du Sénat qui avait compris les membres des cultes reconnus par l'Etat parmi ceux qui ne sont plus dans la réserve de l'armée active et qui ne rejoignent leur corps que sur ordres spéciaux.

L'amendement est repoussé par 356 voix contre 122.

L'article 42 est adopté.

La suite de la discussion est renvoyée à une séance ultérieure.

Sur rapport de M. Morlon au nom de la commission du budget, la Chambre adopte par 484 voix contre 5 un projet de loi, retour du Sénat, portant ouverture et annulation de crédits sur les exercices 1903 et 1904. Est renvoyée à la suite des autres, une interpellation de M. Chantemat au ministre des finances sur l'interprétation arbitraire de diverses lois, notamment de la loi du 31 mars 1903 concernant les villégiateurs.

La séance est levée à 6 h. 30.

SÉNAT

M. Gourju. — La République n'a pas besoin pour continuer à vivre de la disparition des Congrégations. Nous voterons pour la liberté ; en la faisant nous sommes sûrement de bons et vaillants enfants de la République (Applaudissements au centre).

M. de Montfort déclare qu'il apporte une énergique protestation contre la loi au nom de la grande majorité des élèves qu'il représente et des pères de famille de ce pays.

La majorité doit craindre que les armes qu'elle est en train de forger, ne se retournent contre elles.

La suite est renvoyée à la prochaine séance que, par 176 voix contre 103, le Sénat fixe à aujourd'hui mercredi.

La séance est levée à 5 h. 3/4.

La Commission d'enquête

Séance de mardi (suite)

M. Herbeaux, procureur de la République, succède à M. Rajon ; il paraît surtout des agissements de Lepère qu'il dit être un homme taré, un financier véreux.

M. Tramoy. — Les manœuvres visées ou touchées par Lepère provenaient-elles des fonds de Chartreux.

M. Herbeaux. — Pas du tout.

M. Tramoy. — Les Chartreux figurent-ils comme débiteurs.

M. Herbeaux. — Non. Chez un des inculpés on a trouvé des sommes importantes appartenant à une congrégation de femmes.

M. Dorlhéré-Beaugardien. — Certaines pièces du procès ont été publiées par les journaux ; comment l'expliquez-vous ?

M. Herbeaux. — Je ne me l'explique pas. Cette indiscrétion ne vient certainement pas des cabinets d'instruction.

M. Zévaès apporte ensuite quelques renseignements sur ce qui s'est passé dans l'Ariège. Il dit que tous les rapports officiels étaient favorables à l'autorisation des Chartreux, puis il attaque vivement MM. Bosson et Baragnon.

La séance est levée à 6 h. 40. Aujourd'hui séance à 4 h. 1/2 ; audition de MM. Roche, liquidateur, Berr, juge d'instruction, de Maizières et Devos.

M. Lépine et la Commission

La commission d'enquête a demandé à M. Combes l'autorisation de faire comparaître devant elle le préfet de police.

Elle a demandé, en outre, que M. Lépine soit délié du secret professionnel.

Un scandale

(Sous toutes réserves). Le bruit court que dans la perquisition Chabert on aurait découvert un dossier relatant des affaires plus ou moins régulières auxquelles seraient mêlés MM. Millerand, Lagrave, Mascuraud, Bonnet et Laurent.

Ce dossier serait communiqué aujourd'hui à la Commission et ferait éclater un scandale.

Un incident

Dans sa déposition, en réponse à des questions de M. Anthime Ménard, M. Vervoort a dit être président de l'association sportive d'Enghien, composée, disait-il, de jeunes gens, de journalistes, de membres de la presse parlementaire ; il a ajouté que cette association était locataire du kursaal d'Enghien.

Le Président de l'Association des Journalistes parlementaires, vient d'écrire à ce propos au Président de la Commission d'enquête. Il dit ne pouvoir admettre que M. Vervoort essaie, devant une commission de la Chambre, de solidariser avec lui la presse parlementaire dans ses affaires de Cercle et de Kursaal.

Il prie le Président de la Commission de vouloir bien demander à M. Vervoort ce qu'il a voulu dire en parlant des membres de la presse parlementaire au sujet du Kursaal d'Enghien.

M. Millerand

M. Millerand vient d'adresser au président de la Commission d'enquête une lettre dans laquelle il demande à être entendu par la Commission.

Le monument de Waterloo

Planchenoit. — A 3 h. 1/2 on enlève le voile tricolore qui entoure l'aigle.

Après un discours de M. Delaille, M. Nisson, secrétaire du Souvenir-Français, remercie le Sabretache de lui avoir confié la charge du monument. MM. Houssaye ; Gérard, ministre de France, et le général Krug-Tlaniz prennent ensuite la parole.

La cérémonie s'est terminée par « l'Eloge des soldats français morts en 1815 », paroles de M. Schepaves, musique de Van-Doo-Ren.

A 5 h. 1/4 la cérémonie était terminée ; 35.000 personnes y ont assisté.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

La marche des Japonais

On mande du quartier du général Kuroki, via Fusan, 25 juin :

Les Japonais poursuivent leur marche en avant depuis deux jours, et on s'attend à une bataille près du défilé de Mo-Tien-Ling, où les Russes sont retranchés.

Le temps est splendide.

L'escadre de la Baltique

Saint-Pétersbourg. — Le bruit court qu'une partie de l'escadre de la Baltique va quitter Cronstadt pour l'Extrême-Orient.

A Vladivostock

Saint-Pétersbourg. — Un calme absolu règne actuellement à Vladivostock. On en profite pour nettoyer et remonter à fond les chaudières des croiseurs et réparer les torpilleurs détériorés par une violente tempête dans leur récente croisière près des côtes du Japon.

Selon les dernières nouvelles une grande bataille est imminente à Deschet-Tchao près duquel ont déjà eu lieu de sérieux engagements préliminaires.

Une fête laïque

Nous avons sous les yeux la description de la fête Jean Macé, telle qu'elle fut célébrée en une école... considérable ; ne la désignons pas autrement.

La réclame ne convient guère, la modestie siod bien aux jeunes filles et à tout ce qui les touche, y compris les maisons destinées à leur formation, à plus forte raison encore lorsque ces maisons prétendent être les seules capables de leur donner une instruction, une éducation en rapport avec leur mission familiale et sociale.

La fête qui donc lieu le samedi 18 juin.

Elle comprenait un sermon laïque, une séance artistique et une « sauterie ». Ce dernier terme n'a pas les honneurs du dictionnaire, mais, nous le savons, il est en grand honneur en cet établissement, où la chose est pratiquée plusieurs fois par an.

Le sermon laïque fut donné par un « monsieur très grave et très instruit », qui n'employa pas « le langage banal autrefois en usage pour les jeunes filles. »

Fénelon, Dupanloup, Legouvé et tant d'autres d'*autrefois* ne parlaient pas le langage de ce monsieur ; car ils ne « touchaient » pas « aux questions de l'instruction gratuite, laïque et obligatoire » et ne se chargeaient pas de montrer aux jeunes filles « comment en dehors du programme de l'instruction laïque il est impossible de voir régner la concorde, la paix, l'amour universel. »

Si au moins ce monsieur très grave et très instruit s'était donné la peine de nous montrer qu'avec le programme de l'instruction laïque il était possible de voir régner la paix, la concorde, l'amour universel, son discours, m'est avis, eût été beaucoup moins banal.

Mais « le temps était limité » bien qu'il parût très court aux auditrices.

L'espace aussi nous est limité, sans cela nous insisterions davantage sur les mièvreries et les phrases vides, alambiquées du conférencier.

Il avait pris à doses convenables du Jean-Jacques, du Bernardin de Saint-Pierre et du Georges, en avait fait une mixture minutieusement étudiée, habilement saupoudrée de Jean-Macé : tel fut le pistorateur servi aux « quatre-cents jeunes filles » qui applaudirent de confiance, et déclarèrent que c'était cuit à point et tout à fait succulent.

« Mais, continue le compte-rendu, le rideau est tiré et des jeunes filles et jeunes femmes, déguisées en Messieurs et en femmes d'âge mûr font succéder les plaisirs de l'art aux enseignements des maîtres. »

On joue la *Vieille Maison*, d'André Theuriet, comédie tout-à-fait moderne qui nous change de la banalité qu'aurait produite une représentation d'Esther ou d'Athalie. Il est vrai que Racine et Mme Maintenon sont gens de peu, comparés « à la directrice de l'école et aux dames qui comprennent, comme elle, la nécessité de l'enseignement expurgé des erreurs et préjugés. »

« Une opérette : *Ruse d'Amour*, termine la représentation.

Les fillettes débarrassent la salle pour une sauterie.

Des corbeilles passent. Epingles, drapeaux, effiets, bibelots sont dans toutes les mains. Chacun cherche sa partenaire et l'on danse. Joie saine et vraiment réconfortante. »

C'est toujours le compte-rendu tracé par une main féminine qui s'exprime ainsi. Est-ce malice, est-ce inconscience de sa part et de la part des organisatrices de cette fête plus que laïque ?

Au lecteur de décider.

Mais rien qu'à ce récit la valeur morale et éducatrice de cette école est jugée.

Qu'il en sorte des brevets simples et supérieurs, que l'ordonnance et la discipline paraissent absolument correctes, peu importe.

Il est acquis que les pauvres jeunes filles y puisent un esprit faux, une absence complète de principes, qu'on leur y montre la vie sous un jour qui n'est pas le vrai, ne faisant entrevoir que les frivolités d'un bonheur chimérique.

Aussi sommes-nous loin de regretter « que peu de parents apportent aux professeurs et maîtresses l'appoint de leur influence. »

Les mères de famille, mêmes celles qui commettent la malheureuse erreur de confier leurs enfants à semblables écoles, sont aux prises avec les réalités de l'existence, et ont généralement le bon sens de corriger ou tout au moins d'atténuer les conséquences de l'éducation laïque.

Elles ne désirent nullement que leurs filles, au sortir de l'école, soient capables d'aligner des périodes creuses et sotties, telles que celle-ci qui sert de conclusion au compte-rendu de la fête :

Quel qu'on-dise, quoiqu'on fasse, l'affranchissement de la femme marque la plus belle victoire de notre époque, et lorsqu'elle sera libérée de l'ignorance et du fanatisme elle sera le meilleur auxiliaire de l'homme pour la pacification des peuples, et rien n'arrêtera la marche du progrès et de la justice.

Et elles ont mille fois raison !

V. H.

ROUBAIX

Aujourd'hui

Paroisse Ste-Elisabeth. — Préparation à la fête de l'Adoration et exercice jubilaire. Tous les jours de la semaine : 1° à 6 h. moins 1/4, messe avec instruction ; 2° à 8 h. du soir, salut avec instruction.

Mercredi et jeudi, à 9 h., messe basse suivie d'une instruction. A cette messe sont spécialement invitées les mères chrétiennes et les personnes qui ne sont libres ni le matin, ni le soir.

Dimanche 3 juillet, fête de l'Adoration perpétuelle du Très-Saint Sacrement. Le soir à 6 h., salut de clôture avec sermon et procession.

Fédération de la Jeunesse catholique. — Ce soir, à 8 h. 1/2, au patronage Saint-Augustin, paroisse Saint-Jean-Baptiste, rue d'Hem, congrès trimestriel des Cercles d'études.

Cours d'Espéranto. — A 8 h. du soir, au Palais de Justice.

Enterrement. — M. J.-B. Carrette, 9 h., Très-Sainte-Rédempteur.

Obit. — M. Félix Fréval, 10 h., Saint-Antoine de Padoue.

UNE SINGULIÈRE TROUVAILLE

Un fusil Lebel dans une fosse d'aisance

Pendant les dernières grèves de Roubaix des soldats d'infanterie furent logés dans un immeuble inoccupé appartenant aux hospices, rue Neuve.

Dans la soirée de lundi, vers 6 h. 1/2, en nettoyant la fosse d'aisance, un maçon, Ch. Laignel, 36 ans, demeurant rue du Tilleul, à l'angle de la rue de Coadé, au service de M. Planquart, Grande-Rue, a découvert un fusil Lebel, dans un triste état naturellement.

Le maçon a porté sa trouvaille à la police qui elle l'a fait parvenir à la gendarmerie.

Tir national. — Voici la suite des résultats de Concours de Tir organisé par le Tir National, dans son stand, 344, Grande-Rue :

Catégorie B (200 mètres. Armes libres, position debout ; Armes nationales françaises, position debout ou à genou). — Série et contre intercalé :

1er prix, Courquin, Lille. — 2e, Ladocq, Paris. 3e, Geens, Bruxelles. — 4e, Hecht, Lille. — 5e, De Rooster, Bruxelles. — 6e, Renard Victor, Roubaix. — 7e, Hisson, St-Quentin. — 8e, Erapquaval, Tourcoing. — 9e, Wauquier, Roubaix.

10e prix, Dewailly, Hem. — 11e, Desrousseaux, Roubaix. — 12e, Fouconnier, Paris ; Dewailly, Hem. — 13e, Dutrieux, Hem. — 14e, Dorez, Roubaix. — 15e, Joncoux, Abbeville. — 16e, Dumont, Lille. — 17e, Vandaele, Roubaix ; De Rooster, Bruxelles ; Joncoux, Abbeville. — 18e, Sylva, Gand. — 19e, Flament, Bully. — 20e, Chardon, St-Omer.

Catégorie C. (50 mètres. Armes libres tirant la cartouche réduite, position debout). — 1er prix, Courquin, Lille. — 2e, Wauquier, Roubaix. — 3e, Sylva, Gand. — 4e, Flament, Bully. — 5e, Joncoux, Abbeville. — 6e Lecoq, Paris. — 7e, Fouconnier, Paris. — 8e, Louiljens, Gand. — 9e, Renard Victor, Roubaix. — 10e, Depeuw, Gand. — 11e, Hecht, Lille. — 12e, Dumont, Lille. — 13e, Geens, Bruxelles. — 14e, Dorez, Roubaix.

15e prix, De Rooster, Bruxelles. — 16e, Desrousseaux, Roubaix. — 17e, Renard Ed., Roubaix. — 18e, Mortier. — 19e, Dutrieux, Hem. — 20e, Vandaele, Roubaix. — 21e, Pénia, Dechy. 22e, Haddens, Mouscron. — 23e, Dupont. — 24e, Chérubin, Auberchicourt. — 25e, Poty, Bruxelles. — 26e, Lagache, Lens. — 27e, Gerbelot, Aniche. — 28e, Hisson, Saint-Quentin. — 29, Dufour, Armentières.

Catégorie D (12 mètres. — Toutes armes admises tirant la cartouche Flobert ou Bosquette, 6 m/m. Tir debout. Classement aux points).

1er prix, Courquin, Lille. — 2e, Lecoq, Paris. — 3e, Joncoux, Abbeville. — 4e, Sylva, Gand. — 5e, Fouconnier, Paris. — 6e, Pénia, Dechy. — 7e, Gerbelot, Aniche. — 8e, Dutrieux, Hem. — 9e, Dumont, Lille. — 10e, Baudrin. — 11e, Schoonheer, Gand. — 12e, Colette, Lens. — 13e, Hecht, Lille. — 14e, Haddens, Mouscron. — 15e, Chérubin, Auberchicourt. — 16e, Dorez, Roubaix. — 17e, Wauquier, Roubaix. — 18e, Morenval, La Madeleine. — 19e, Loontjens, Gand. — 20e, Vandaele, Roubaix. — 21e, Renard Victor, Roubaix. — 22e, Liège, Lille. — 23e, Cracco, Mouscron. — 24e, Dussautoir, Blandecques.

Photographie Shette, 4, boulevard de Paris. — Spécialité de portraits inaltérables, sur véritable mat.

Vente de laines. — On nous communique la note suivante :

L'enchère de mardi à la Bourse de Roubaix, se composant principalement de peignés et blousses provenant de laines avariées, avait attiré un bon concours d'acheteurs. Le tout a été vendu avec entrain à prix très fermes en faveur des vendeurs.

Les quelques laines brutes à l'état sain, qui avaient été offertes ont été vendues, sans animation.

Deux élèves de la Sainte-Union de la rue de l'Espérance, Claire Vacher et Louise Plouvier, ont obtenu leur brevet simple, après un brillant examen qui leur a valu les félicitations des examinateurs, Nos félicitations à ces élèves et à leurs maîtresses.

« Aux oiseaux d'argent », 57, rue de Lannoy, plissage des étoffes, plis accordéon, plis plats, plis fantaisies. Prix avantageux. Garanti indéplissables.

Les accidents de travail. — Une soigneuse, Clémence Turpin, 27 ans, rue de Maubeuge, fort Loridan, de chez MM. Motte, rue des Longues-Haies, blessée à la main, 10 jours de repos.

— Un homme de peine, Camille Kindts, 36 ans, demeurant à Dottignies, du peignage de la Société anonyme, rue du Collège, blessé au pied droit, 25 jours de repos.

— Un ouvrier, Aimé Pix, 50 ans, rue d'Agesseau, 37, de chez MM. Fauvarque et Bruyant, rue St-Amand, blessé au pied droit 12 jours de repos.

— Un garçon de magasin, Alfred Duhemel, 39 ans, rue des Arts, de la condition publique de la Chambre de Commerce, place Faidherbe, blessé au pied, 15 jours de repos.

— Un ajusteur, Pierre Van Vossel, 34 ans, rue Traversière, 15, de chez M. Rys-Catteau, rue Pellart, blessé à la main droite, 12 jours de repos.

Départ à la mer. — Pour vos chaussures, adressez-vous à la Maison DEFLOU, 8, rue de la Gare, 8.

Chute dans un escalier. — Un plafonneur, Léopold Delblend, 32 ans, demeurant rue Salate-Eleuthère, 24, est tombé, lundi soir, dans l'escalier d'une maison de la rue d'Alsace et s'est donné une entorse au pied droit. M. le docteur Harlet lui a donné les premiers soins et l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

Disparition inquiétante. — Dans la soirée de lundi, vers 5 h., Mme Cassier, née Adolphine Veldraghe, demeurant rue Meyerbeer, cour Indfel, 5, qui ne jouit pas de toutes ses facultés, est disparue de son domicile, avec son petit garçon âgé de cinq ans.

On ignore ce qu'elle est devenue.

Un joli record. — Lundi matin, vers 10 h., un journalier valide, Léon Lihert, 59 ans, professionnel de la mendicité, rue de Babyloue, a été arrêté pour mendicité, place d'Audenaarde. Cet individu tient probablement le record des condamnations dans son genre ; il en a 54 !

Une agression rue de Tourcoing. — Dans la nuit de dimanche à lundi, vers minuit, un peigneur, Charles Gryaert, 37 ans, demeurant au hameau de le Martinoire, à Wetrelos, est venu déclarer aux agents de service au Pont Morel qu'il avait reçu un coup de bâton sur le front. Il a accusé un de ses camarades, ouvrier à la Société « l'Avenir », rue Pellart, et nommé Guillaume Barne, de le lui avoir porté à la sortie d'un estaminet où une discussion avait éclaté entre eux.

Gryaert a été soigné par les agents et a voulu ensuite regagner son domicile. Une enquête est ouverte.

Amateurs de saucissons. — Dans la nuit du lundi à mardi, trois mauvais sujets ont brisé une partie de la vitrine de M. Alexandre Vermesch, boucher, boulevard de Belfort. Ils ont causé 25 fr. de dégâts et enlevé trois saucissons d'une valeur de 3 francs.

Vagabond. — L'agent de police Malaquin a arrêté rue de la Gare, un gamin de 14 ans, Georges Rastellot sans domicile fixe, inculpé de vagabondage. Cet individu avait pénétré dans une maison en construction rue de la Gare, 7.

Actes de probité. — M. Alphonse Tourtenel, rue Franklin, cour Crommelinck, a trouvé un médaillon avec photographie, qu'on peut lui réclamer.

— M. Pierre Sievagenne, rue Thècle, 31, a trouvé un chien fox blanc, avec tâche noire à l'œil droit.

Etat-civil de Roubaix

Dragées et Boîtes pr 1re Communion 5, rue de Fries, THOMAS FILS, près la Gare, LILLE

Publications de Mariages (suite)

Edouard Briffant, 27 ans, apprêteur, rue de la Paix, 79 et Léontine Vincent, 18 ans, épincheuse rue de la Paix. — J.-B. Farvacque, 20 ans, apprêteur, rue Richard-Lenoir, 2 et Eugénie Mouleert, 18 ans, ménagère, même rue. — Cyrille Boargois, 25 ans, chapelier, rue de l'Epeule, 119 et Joséphine Dupré, 24 ans, s. p., même rue, 122 — Georges Devrou, 19 ans, apprêteur, rue Marengo, 17 et Maria Taeckens, 29 ans, soigneuse, rue Daflot, 7.

Henri Rasseneur, 33 ans, employé de commerce, à Croix, et Irma Godart, 28 ans, sans profession, rue de l'Epeule, 46. — Désiré Verfaillie, 27 ans, sans profession, à Lomme, et Clotilde Pruvost, 24 ans, sans profession, rue de Flandre, 152. — Florent Leclercq, 26 ans, apprêteur, rue de la Bauque, cour Bataille, 1, et Jeanne Descamps, 18 ans, soigneuse, rue de la Bauque, cour Bataille. — Georges Morel, 20 ans, plieur, rue de Tonis, cour Jénart, 3, et Marie Gualiay, 23 ans, servante, rue de Tonis, cour Jénart, 4.

Camille Verpoort, 20 ans, journalier, rue Bell, 4, et Marie Thérin, 23 ans, peignière, rue de Wasquehal, 83. — Hector Decroix, ouvrier cimentier, rue du Moulin, 62, et Alida Vandenbroucke, tisserande, à Courtrai. — Louis Chavatte, 21 ans, tailleur de pierres à Roubaix, et Victorine Chavatte, 22 ans, couturière, à Lille. — Léon Scrépel, filateur, rue du Tilleul, 4, et Marie Limal, sans profession, à Paris.

Jules Provoyeur, 23 ans, tailleur d'habits, rue de Lille, 85, et Emilie Evrard, 23 ans, professeur de piano, à Croix. — Achille Desbonnets, 25 ans, employé de commerce, rue Montgolfier et Marie Capon, 27 ans, à Marqasin. — Jules Daatel, 20 ans, monteur mécanicien à Auberviliers, et Armide Michel, 23 ans, doubleuse, rue et cité Montgolfier, 14.

Du 27 juin 1904

Albert Grieache, rue d'Alger cour Catteau, 2 — Albert Mercier, rue Dampierre, cour Orange, 11. — Raymond Henaart, rue Blanchemaille, cour Joye, 8. — César Maanie, rue et cour Jacquard, 5. — Mélanie Duponchel, rue des Anges, cour Dégremont, 2. — Gilberte Beel, rue Newton, 18. — Renée Broquet, rue du Trichon, 42. — Emile Bonduel, rue Barbe-d'Or, cour Carpentier, 2. — Raymonde Guillemet, rue Blanchemaille. — Eugène Maillat, rue Decrême, cour Debaisieux, 3. — Pauline Gérondal, rue de la Rondelle, 13 bis.

Mariages. — Emile Graver, 24 ans, papetier, rue de Lannoy, 93 et Léa Demey, 25 ans, ménagère, rue Bernard, 104. — Charles Gatte, 23 ans, domestique, rue de Bourgogne, 5 et Céline Tiberghien, rue du Tilleul, 343.

Décès. — Louise Decarpentry, 23 ans, ménagère, rue d'Estaing, cour Rousselle, 4. — François Dofermont, 28 ans, apprêteur, rue Beaumarchais, cour Gérard, 5. — Antoinette Desmettre, 8 mois, rue du Gros-Saule, 13. — Jean-Baptiste Carrette, 65 ans, rue du Condé prolongée, 51. — Gustave Verbrugge, 1 an et 4 mois, rue d'Arcole, cour Voreux, 5. — Louis Falez, 18 ans, journalier, rue Bernard, cour Bernard Spriet, 12. — Frédéricque Laurier, 88 ans, rue Saint-Jean, 52. — Julie Desmet, 78 ans, ménagère, rue d'Alma, cour Wattel, 41.

du 28 juin

Naissances. — Raymonde Lecomte, rue Dubeaton, 150. — Irène Deifortrie, rue de la Paix, 16. — André Sapernaut, rue Thiers, 18. — Albert Durien, r. de Bouvines, 33. — Henri Vieminckx, et Marie Robbe, rue Blanchemaille. — Pélagie Verhelst, rue du Nouveau-Monde, cour Tiberghien, 3.

Décès. — Angèle Menrisse, 26 ans, sans prof., rue Lecomte-Brillon, campagne Corbeau. — Albert Grienche, 1 jour, rue d'Alger, 34, cour Catteau, 2. — Anna Deleclase, 27 ans, ménagère, rue Dampierre, cité Orange.

Mariage. — Arthur Debroix, 22 ans, marchand boacher à Wattrelos, et Gabrielle Baelens, 19 ans, sans prof., rue St-Joseph.

LUMINOL Savon pour les laines, le linge les flanelles et le ménage

WATTRELOS

Cercle d'études Saint-Maclou. — Réunion mercredi soir, à huit heures.

La Commission de la Chorale « Saint-Maclou » prie les sociétaires d'assister à la répétition, aujourd'hui, mercredi, à 8 h. 1/2 du soir.

CROIX

La doyenne Saint-Pierre s'est très bien passée. Une foule de curieux a visité les baraques et la belle braderie de la rue Kléber.

On signale un accident survenu à un jeune gamin de 10 ans, Gustave Bruyant, dont les parents habitent rue Cugnot, à Roubaix. Afin d'avoir son entrée gratuite, ce dernier luttait avec quelques camarades dans une loge de lutteurs dirigée par M. J. Rousseau, de Roubaix. Le gamin tomba si malheureusement, qu'il se démit le bras gauche.

Le docteur Lepers lui a donné les soins nécessaires.

A la suite de cet accident, M. le Maire a ordonné la fermeture de la loge.

Une prédication de trois jours commencera ce soir, au salut de 8 h. 1/4, à l'église Saint-Pierre. M. l'abbé Bayard, missionnaire diocésain, donnera cette retraite.

Les jeunes gens des Cercles d'études des deux paroisses et de Saint-Laurent sont invités au Congrès trimestriel des Cercles d'études de la Fédération, qui aura lieu ce soir, à 8 h. 1/2, au Patronage Saint-Augustin (paroisse Saint-Jean-Baptiste).

WASQUEHAL. — Naissances. — Aline Lepers, rue de Tourcoing. — Marie-Thérèse François, rue de Tourcoing. — Emile Duquesne, rue de Tourcoing.

HEM
Encore le festival de dimanche

Marseillaise et Internationale

Il fait bon aux socialistes vivre sous l'administration paternelle du citoyen Delecroix.

Aux Trois-Baudets, sous l'œil bienveillant et aux oreilles peu chatouilleuses de M. le Maire, la fanfare de la *Paix* a exécuté avec entrain l'*Internationale*.

Au Petit-Lannoy, le même soir, les camarades essaient de couvrir de leurs huées, de leurs sifflets la musique de Forest qui joue la *Marseillaise*. Où était M. le Maire ?

En 1901, tout le monde s'en souvient à Hem, la *Paix*, toujours pacifique et bien élevée, interrompait une musique de Tourcoing toujours pour attaquer l'*Internationale* ; M. le Maire était là.

Ce fait n'était-il pas suffisant pour décider M. le Maire à ne plus inviter cette fanfare trouble-fête et peu polie ?

Triste impression que celle emportée par les musiciens de Forest qui d'ailleurs furent crânes et continuèrent jusqu'au bout l'hymne national. Ils sont partis se disant qu'à Hem on n'est pas sûr de se trouver toujours en bonne compagnie.

Déjà pendant le cortège, il avait fallu supporter la *Flamidienne*.

Recourbés les braves gens se taisaient ; que faire devant des malotrus ?

Et M. le Maire supporte tout cela ? La soif des honneurs aurait-elle éteint chez lui le sentiment de son honneur et de l'honneur de la commune ?

Abonné défunt. — Henri Lamet, 76 ans, enterrement, vendredi à 9 h. 1/2.

LANNOY. — Du 27 juin. — Naissance. — Emilie Bauboat, rue de la Chapelle-Madame.

LYS-LEZ-LANNOY. — 26 juin. — Naissances : Depouver Germaine-Martha, rue Hoche. — Delbecque Raymonde-Léonie, rue de la Mairie. — Notte Madeleine-Aline, rue Jeanne-d'Arc.

TOURCOING

Un jubilé de vingt cinq ans de sacerdoce

On nous écrit :

Le vénéré doyen de Saint-Christophe, M. l'abbé Leclercq, atteint aujourd'hui sa vingt-cinquième année de sacerdoce.

Cette date marque une étape déjà longue dans le vie d'un prêtre. En cette suite d'années que de fois il a accompli les actes de son ministère sacré ! Que d'œuvres il a été amené à promouvoir, à fonder ou à maintenir ! A combien d'événements décisifs pour la gloire de Dieu, la cause de l'Eglise, les intérêts les plus élevés de la société il a été mêlé ! Autant de circonstances qui ont aggravé les soucis de la responsabilité des âmes dont il répond ; autant de motifs aussi qui le mènent à bénir Dieu et lui valent la reconnaissance des fidèles.

Des vingt-cinq années de sacerdoce et de ministère pastoral de M. l'abbé Leclercq, vingt-quatre ont été employées à faire très fructueusement le bien en des paroisses, qui conserveront de leur ancien vicaire, curé et doyen, un souvenir profond et fidèle ; Douai, Seivigny, Troleville ; Auberchicourt, Templeuve sont redevables à M. l'abbé Leclercq, d'un dévouement qui sor se multiplier pour les sanctifier ; Tourcoing (Saint-Christophe) voit se lever l'année jubilaire, c'est-à-dire, l'année des moissons de mérites et en même temps, selon le sens des Saintes-Ecritures : « l'année du renouvellement des forces et des accroissements de la grâce. » Il se félicite de ce bonheur sachant déjà, par une expérience de quelques mois, donne quelle mesure intense son nouveau pasteur veut lui consacrer et ces forces et cette grâce.

Si les cœurs n'étaient attristés par la persécution qui ébranle chaque jour les ruines, autour de nous, l'éclat des fêtes religieuses eût dit éloquemment — comme sait dire Tourcoing quand il s'agit de célébrer le prêtre — la vénération, la confiance et l'attachement de ses paroissiens au bon et cher doyen de Saint-Christophe. Mais, lui, tout le premier a demandé que cet anniversaire fut célébré sans autre solennité que celle de prières plus nombreuses et plus ferventes. Son désir a été compris. Les familles, les communautés, les œuvres de sa paroisse rivaliseront de zèle pour obtenir à leur pasteur de très longues années au milieu d'elles. Qu'il puisse avec l'aide de Dieu maintenir et développer nos traditions de foi. Son caractère est fait de bonté et de volonté persévérante : « *Fortiter et suaviter* » c'est tout son programme : *Ad multos annos* » ce sont tous nos vœux !

On nous prie d'annoncer que M. le Doyen de Saint-Christophe chantera la Grand'Messe dimanche à 9 h. 1/2.

Funérailles d'un agent de police. — Mardi à 9 heures, à Notre-Dame, ont eu lieu les funérailles de l'agent de sûreté Maurice Scamps. Dans la nombreuse assistance on remarquait M. Lecomte, adjoint au maire, et plusieurs conseillers municipaux ; M. Vilain, commissaire central ; Delettre, Proix et Michaux, commissaires d'arrondissement ; des délégations de la police et de la gendarmerie de Tourcoing, Roubaix, Marcq, Wattrelos, Mouscron ; des délégations des services municipaux, de l'octroi, des pompiers et de la douane.

Les cordons du poêle étaient tenus par quatre agents de la sûreté, MM. J. Leplat, Laverze, Louis Six et Gauthier.

Voirie municipale. — La Commission de la voirie municipale se réunira aujourd'hui mercredi, à 3 h., pour délibérer sur les questions suivantes : Rues de Bradfort, du Touquet et de Wattignies, vœux divers. — Terrasses des cafés, réglementation. — Cession de terrains à la voie publique. — Plans d'alignement de diverses rues.

Concert public. — La *Fanfare du Point central* et le Chorale l'*Avenir lyrique* exécuteront le jeudi 30 juin 1904, à 8 heures 1/2 du soir, sur le kiosque de la Grande Place, les morceaux suivents :

Fanfare du Point-Central : 1. Marche militaire, Meister. — 2. Les Danaïdes, ouverture, Papaix. — *Chorale « l'Avenir lyrique »* : 3. L'Adieu des Pêcheurs, Salatis. — Le lever, Jonrot. — *Fanfare du Point-Central* : 5. L'Oubliée, grande valse, Strauss. — 6. Faust, grande fantaisie sur l'opéra, Gounod.

Grève terminée. — La grève de manœuvres de maçons des chantiers de M. Masquilier peut être considérée comme terminée. Presque tous les grévistes ont réintégré les chantiers lundi matin dans les mêmes conditions qu'avant la cessation du travail.

Nouvelle grève. — Chez M. Desodt-Her, entrepreneur rue Saint-Roch, les manœuvres, au nombre de 24, ont abandonné le travail dans la matinée de lundi. Ils demandent à être payés 30 centimes au lieu de 0,27 à l'heure.

Les accidents de travail. — Jeanne Desplenques, 13 ans, gill-boxeuse, demeurant rue d'Anor, 17, plaie à la face dorsale du médius droit en nettoyant des barrettes. Docteur Leduc ; 10 jours de repos.

— Lucie Lepers, 53 ans, doublouse, rue de Paris, 105, lumbago en soulevant un panier de bobines. Docteur Decherf ; repos de 10 jours.

— Théodore Lotoi, 34 ans, homme de peine, rue de la Blanche-Porte, 92, effort en soulevant un fardeau. Docteur Julien ; huit jours de repos.

— Amand Sileoce, 27 ans, homme de peine, rue du Bus, 25, fracture des 4e et 5e métatarsiens avec épanchement sanguin abondant à la face dorsale du pied droit. Docteur Julien ; repos de trente jours.

Une affaire de fausse-monnaie. — Dimanche matin, nous avons relaté l'arrestation d'un ouvrier tisserand, Edouard-Joseph Puee, 30 ans, demeurant à Courtrai, rue de Sweveghem, pour émission de fausse-monnaie.

Au moment où, dans un débit de la rue de Lille, un agent vint pour l'arrêter, le faux monnayeur s'était sauvé dans la cour et s'était débarrassé d'un certain nombre de pièces de cinquante centimes en plomb, à l'effigie de la Semeuse, semblables à celles qu'il avait déjà écoulées dans quelques estaminets des rues de Lille, du Dragon et de l'Alma.

M. Delattre, commissaire de police, a fait une enquête sur cette affaire. Accompagné de l'agent Toulemonde il a visité de fond en comble le cour du débit de tabac de M. Vanoverscheide, rue de Lille, et sur une toiture il a trouvé 6 pièces en plomb que Puee y avait jetées. Le coupable a d'ailleurs passé des aveux. Il a, dit-il, fabriqué, 50 pièces fausses. Une perquisition faite à son domicile a amené la découverte d'ustensiles servant à fondre et à couler le plomb.

Comme il est probable que d'autres de nos concitoyens ont reçu des pièces émises par le coupable, ceux qui en seraient détenteurs sont priés de les porter au commissariat de la rue Nationale.

Tentatives de suicide d'une fillette. — *Un courageux sauvetage.* — Emma Dewulf, 14 ans, bacleuse, demeurant à Ronoq, hameau du Dronckart, maisons Delplanque, mardi matin à 6 h. 1/2, arrivait au quai du Havre et se jetait dans le canal.

Mme Stempulte, rue Famelart, 22, qui la vit accomplir cet acte criminel poussa des cris qui furent entendus par un débardeur Henri Godsfroy, 29 ans, qui travaillait cent mètres plus loin. Cet homme accourut et ayant plongé il ramena la jeune fille sur le quai. Ce ne fut pas sans difficulté car sa ceinture de flanelle s'étant déroulée et ayant paralysé ses mouvements on crut un moment que le sauveteur allait se noyer avec la fillette qu'il voulait sauver.

Emma Dewulf, après avoir reçu les soins que comportait son état à l'estaminet Narcisse Dhel, fut reconduite en voiture à Ronoq par ses parents qui avaient été prévenus.

Autre tentative de suicide. — Henri Deirue, 64 ans, cabaretier, rue de Paris, 154, souffre depuis quelque temps d'un cancer à la langue. C'est la cause de la tentative de suicide qu'il a accomplie mardi à midi un quart, près du Pont du Hellot. Deux ouvriers tisserands, Henri Dubar, 25 ans, rue de Gand, 298, et Georges Rousseel, 25 ans, rue du Canal, l'ont heureusement retiré de l'eau avant qu'il ait disparu.

Etat-civil de Tourcoing

du 27 juin

Naissances. — Delber